



VILLE DE POHÉNÉGAMOOK

PLUS QU'UNE LÉGENDE

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

UNE AIDE FINANCIÈRE DE 1,1 M\$ POUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE POHÉNÉGAMOOK

Pohénégamook, le 21 mai 2019 – La corporation Centre touristique Tête-du-Lac Pohénégamook et l'entreprise Pohénégamook Santé Plein Air 2.0 (PSPA 2.0) se voient octroyer une aide financière totalisant 1,1 M\$ de la part du gouvernement du Québec pour l'aménagement et l'ajout de services à la station récréotouristique de la plage de Pohénégamook. Cet investissement a été annoncé cet après-midi par la ministre du Tourisme, Mme Caroline Proulx, et par le député de Rivière-du-Loup–Témiscouata, M. Denis Tardif, qui se sont déplacés au Témiscouata pour l'occasion.

Pohénégamook est déterminée à devenir une destination touristique incontournable au Bas-Saint-Laurent. Pour ce faire, elle mise sur la valorisation de sa plage, qui compte parmi les 10 plus belles du Québec, ainsi que sur la diversification de l'offre de service entourant cet attrait naturel. L'aide financière accordée par le ministère du Tourisme découle du Programme de soutien aux stratégies de développement touristique (PSSDT). Elle attribue à la corporation Centre touristique Tête-du-Lac Pohénégamook un montant de 950 800 \$ pour l'aménagement d'un camping avec services et à PSPA 2.0 un montant 185 500 \$ pour la bonification de l'offre d'activités récréatives.

« C'est avec une grande satisfaction que la Ville de Pohénégamook accueille cette nouvelle tant attendue. La concrétisation des projets dans le secteur de la tête du lac Pohénégamook insufflera un vent de fraîcheur pour l'économie et la dynamisation de notre milieu. Nous sommes fiers de consolider le statut de destination touristique de Pohénégamook et d'offrir une expérience renouvelée, de même qu'une gamme de services améliorée, à nos nombreux visiteurs. »

- Louise Labonté, mairesse de Pohénégamook

Faits saillants

L'aménagement du camping par la corporation du Centre touristique Tête-du-Lac Pohénégamook comprend :

- L'aménagement de 155 sites de camping (soit 20 sans services, 65 deux services et 70 trois services) accessibles par voie carrossable ;
- La construction d'un bâtiment pour le traitement de l'eau (eau potable) ;
- L'installation d'un système de récupération des eaux usées ;
- La construction d'un bâtiment sanitaire et communautaire ;
- L'ajout d'espaces communautaires et récréatifs.

La bonification de l'offre d'activités récréatives par PSPA 2.0 inclut :

- L'achat et l'installation d'un grand jeu gonflable sur le lac Pohénégamook ;
- L'ajout d'équipements pour l'implantation de nouvelles activités telles que tir à l'arc, tyrolienne et expédition en rabaska ou l'amélioration d'activités existantes ;
- Le développement d'activités hivernales comme le ski, la raquette, la trottinette des neiges et le vélo à roues surdimensionnées ;
- L'amélioration des sentiers pour les activités quatre-saisons.

La gestion du site à la tête du lac Pohénégamook est le fruit d'une collaboration tripartite entre la Ville de Pohénégamook, la corporation du Centre touristique Tête-du-Lac et Pohénégamook Santé Plein-Air 2.0.

P.J. : photo de la ministre du Tourisme, Mme Caroline Proulx et du député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, M. Denis Tardif en compagnie des partenaires du projet.

— 30 —

Source : Marilyn Labrecque
Agente de développement et communications
418-863-7722 poste 4105
mlabrecque@pohenegamook.net

Pour information : Louise Labonté
Mairesse de Pohénégamook
418-863-7722